

RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

15 FÉVRIER 2022

Présents : Mme Anne-Marie THÉVENET - Mme Corine DAVAU - M. Yannick TROTIGNON - M. Vincent GOUMIN - Mme Annie LEVEAUX - M. Jean-Marc POMMÉ - M. Philippe PEZÉ – M. Yves GUYAU – Mme Kathia CHABAUD – M. Stéphane LECLERC – Mme Patricia CONARD – M. Sébastien PICOTIN – M. Alain ANGIER.

Absente excusée : Claire-Anne BETHULEAU

Absente : Marie-Laure BODIVIT

Établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises 2023 – article 259 à 261 – 1 du code de procédure pénale

Chaque année il est procédé en séance de conseil municipal au tirage au sort sur la liste électorale de trois noms pour l'établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises 2023.

Les jurés sont des citoyens tirés au sort sur les listes électorales. Ils participent aux côtés des magistrats professionnels au jugement des crimes, au sein de la cour d'assises. Ils exercent pleinement la fonction de juge pendant cette période. Les personnes retenues pour siéger après la procédure de sélection sont obligées de siéger, sauf s'ils invoquent un motif grave qui les en empêche. Les jurés qui siègent ont des obligations et ils peuvent percevoir des indemnités compensatoires.

Sont tirés au sort : COTTEREAU Monique épouse DUBREUIL
GAGNEPAIN Jean Marie
LCHAT Bruno

Avis du conseil municipal suite à la consultation du public : Société VILLEBOIS

La consultation du public au sujet de la demande d'enregistrement présentée par la société VILLEBOIS en vue d'exploiter des installations de préparation et de conditionnement de vins à Chémery s'est déroulée du 10 janvier au 7 février 2022 en mairie (à ce jour aucune observation).

A l'issue de cette consultation et au vu des observations, le conseil municipal doit donner son avis.

Le conseil municipal prend note qu'aucune consultation n'a été faite, le conseil municipal émet un avis favorable à l'installation de la société VILLEBOIS.

POUR : 13 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Désignation d'un élu référent pour le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Est désigné référent pour le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : Corine DAVAU

POUR : 13 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Monsieur TROTIGNON quitte la salle.

Désignation d'un élu référent sécurité routière

Est désigné référent sécurité routière : Sébastien PICOTIN

POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Travaux d'aménagement de la rue de Couddes

Afin d'avancer dans le projet, il faut prévoir une consultation pour le choix d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), bureau d'études qui sera chargé de mettre en place la procédure d'appel d'offres et le suivi du chantier.

Pour se faire, le conseil municipal doit :

- accepter de faire une consultation pour le choix de l'AMO en partenariat avec l'Agence Technique Départementale 41 (ATD 41) et autoriser Madame le Maire à signer le contrat avec le bureau d'études retenu,

- charger Madame le Maire à mettre en place l'appel d'offres et l'autoriser à signer le ou les marché(s) avec la ou les entreprise(s) retenue(s).

Le conseil municipal décide de lancer la consultation pour le choix de l'AMO et l'appel d'offres pour le choix de ou des entreprise(s) retenue(s) et autorise Madame le Maire à signer les différents documents.

POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Travaux d'aménagement du lotissement du Rossignol

Afin d'avancer dans le projet, il faut prévoir une consultation pour le choix d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), bureau d'études qui sera chargé de mettre en place la procédure d'appel d'offres et le suivi du chantier.

Pour se faire, le conseil municipal doit :

- accepter de faire une consultation pour le choix de l'AMO et autoriser Madame le Maire à signer le contrat avec le bureau d'études retenu,

- charger Madame le Maire à mettre en place l'appel d'offres et l'autoriser à signer le ou les marché(s) avec la ou les entreprise(s) retenue(s).

Le conseil municipal décide de lancer la consultation pour le choix de l'AMO et l'appel d'offres pour le choix de ou des entreprise(s) retenue(s) et autorise Madame le Maire à signer les différents documents.

POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Loyer du logement au-dessus de la boucherie

Le logement va pouvoir être mis en location. Madame le Maire propose de fixer le montant du loyer à 420 €. Le conseil municipal doit délibérer.

Le conseil municipal fixe le loyer à 450 € et autorise Madame le Maire à signer le bail.

POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Convention entre la commune et l'association refuge de Sassay 41

La convention entre l'association refuge de Sassay arrive à échéance. Madame le Maire propose de la renouveler moyennant une participation de 0,79 € par habitant (prix inchangé).

Le conseil municipal décide de renouveler la convention et autorise Madame le Maire la signer.

POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Demande de dérogation au repos dominical des salariés de la société ELYTEQ

La société ELYTEQ a sollicité une dérogation à la règle du repos dominical des salariés pour 4 volontaires sur la période de mars à mai 2022 dans le cadre de la surveillance, de la détection d'émanations de gaz et du déclenchement d'alarmes d'évacuation par des techniciens géologues.

Motif invoqué : mission urgente et nécessaire pour la prévention d'accidents sur le site de Storengy et aux alentours

Le conseil municipal donne un avis favorable.

POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Monsieur TROTIGNON revient.

Soirée théâtrale du 12 mars 2022

Une soirée théâtrale est prévue le 12 mars à l'Espace Beaumont. Afin de couvrir les frais occasionnés, Madame le Maire propose de faire payer l'entrée 8 € pour les + de 12 ans. L'encaissement sera fait sur le compte de la régie « manifestations diverses »

Le conseil municipal fixe la tarification de l'entrée à 8 € pour les + de 12 ans.

POUR : 13 ABSTENTION : CONTRE : 0

Questions diverses

- SMIEEOM : organisation journée propreté – observation de Corine DAVAU pas de benne mise à disposition – les élus décident de mettre en place une opération propreté - à suivre
- Séjours linguistiques et sportifs : tarifs en vigueur : 100 € par enfant une fois cursus collège et une fois cursus lycée
- Rencontre avec M. CABRERA – spectacle DEVOS – 24 septembre 2022 - voir prix des entrées à définir
- Création d'une page facebook pour le compte de la commune – à suivre
- Yannick TROTIGNON – pas de course le lundi de Pâques (travaux à Méhers)